

## Séance ordinaire du 14 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 14 avril, à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yannick VAN PEE, Maire.

### Etaient présents :

Mmes FAVE B., KOKAI G, VAN DEN BROECK I., LEROY S.

Ms COURANT P., GRALAK R., GUYENNOT G, GRANDIN P., PIEUX G., VAN PEE Y.

### Absents excusés :

M JULIEN M (procuration à GRANDIN P.), MULLER I., (procuration à GRALAK R.), VAN DEN HEEDE A.

Absents : Mme LOPES M.

Le Conseil Municipal a désigné Monsieur Pascal GRANDIN comme secrétaire de séance.

### Compte rendu de la séance du 03 mars 2023 :

Le Conseil Municipal, après lecture du compte rendu de la séance du 03 mars, accepte et vote à l'unanimité des présents le compte-rendu.

### 1 – Vote du Compte Financier Unique 2022 :

Monsieur VAN PEE, maire présente le Compte Financier Unique 2022

CROUY-EN-THELLE - Commune de Crouy en Thelle - CFU - 2022

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 000 859,00	701 054,00	1 701 913,00
	Recettes réalisées (1)	B	491 147,26	800 662,39	1 291 809,65
	Restes à réaliser	C	355 980,00	0,00	355 980,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	835 554,05	950 090,00	1 785 644,05
	Dépenses réalisées (1)	E	557 422,63	610 045,52	1 167 468,15
	Restes à réaliser	F	237 009,96	0,00	237 009,96
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-66 275,37	190 616,87	124 341,50
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-150 890,00	258 326,00	107 436,00
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-217 165,37	448 942,87	231 777,50
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	118 970,04	0,00	118 970,04
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-98 195,33	448 942,87	350 747,54

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Votes Pour : 11

Votes Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil Municipal accepte et vote le CFU à l'unanimité des présents.

### 2 – Affectation des résultats 2022 :

Excédent de fonctionnement 2021 :	188 802.35 €
Résultats antérieurs reportés :	258 326.00 €
Résultats à affecter :	447 128.35 €
Solde d'exécution d'investissement :	-217 165.37 €
RAR 2021 :	118 970.04 €
Affectation au 1068 investissement :	98 195.33€

Report en fonctionnement au 002 :

348 933.02 €

Votes Pour : 12

Votes Contre : 0

Le Conseil Municipal accepte et vote l'affectation de résultats à l'unanimité des présents.

### **3 – Vote des deux taxes d'imposition :**

- Taxe foncière sur bâtie 2022 : 47.98%
- Taxe foncière sur non bâtie 2022 : 58.62%

Le Conseil Municipal maintien et vote les taux des taxes pour 2023.

### **4 – Vote du budget primitif 2023 :**

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2023 :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 057 500 €	708 567 €
RESULTAT REPORTE		348 933 €
TOTAL	1 057 500 €	1 057 500 €

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	261 886.10 €	516 333 €
RESTES A REALISER	199 916.90 €	162 635 €
SOLDE D'EXECUTION	217 165 €	
TOTAL	678 968 €	678 968 €

TOTAL DU BUDGET	1 736 468 €	1 736 468 €
-----------------	-------------	-------------

Votes Pour : 12

Votes Contre : 0

Abstention : 0

Le budget est voté par chapitre. Le Conseil Municipal accepte et vote le budget à l'unanimité des présents.

### **5 – Encaissement des chèques ENGIE :**

Monsieur le Maire présente 3 chèques d'ENGIE des montant suivants :

- 8.50€

- 19.05€

- 8.07€

Soit 35.62 €, remboursement des factures de gaz

Le Conseil Municipal accepte et vote à l'unanimité des présents l'encaissement des chèques.

### **6 – THELLOISE : groupement de commande de transports collectifs :**

La CCT doit étendre ses compétences et acquiert une nouvelle compétence de groupement de commande en terme de transports collectifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Un document sous forme de tableau est à compléter

Le Conseil Municipal accepte et vote à l'unanimité des présents

## **7 – Questions diverses :**

Monsieur le Maire informe de l'arrivée d'une subvention sur la dernière tranche de travaux de la rue des Séquoias d'un montant de 27 640€ .

Devis entreprise CARBON pour la pose de 12 volets à ajouter au devis des menuiseries déjà voté pour la mairie annexe pour un montant de 12 705, 66 € TTC

Le Conseil Municipal accepte et vote à l'unanimité des présents, et autorise Monsieur le Maire à signer le devis

Devis ADICO en matière de RGPD (obligatoire)

Le Conseil Municipal accepte et vote à l'unanimité des présents, et autorise Monsieur le Maire à signer le devis et la délibération afférente

DIA reçu concernant la vente d'un terrain nu A767 et bâti A768 pour la somme de 40 000€ au 135 grande rue.

Monsieur le Maire présente le dossier et demande au conseil municipal l'autorisation de préempter ces lots.

Le Conseil Municipal accepte et vote à l'unanimité des présents, la préemption des deux lots

La séance est levée à 22 h 56.